



Conférence sociale ou monologue social ? Où sont les réponses aux exigences des salariés ?

Dans nombre d'entreprises et dans les manifestations interprofessionnelles, depuis plusieurs mois, les salariés ont exprimé leurs désaccords à l'encontre des politiques d'austérité et face à la culpabilisation permanente instrumentalisée sur le «coût du travail». Ils ont exprimé haut et fort leurs exigences pour l'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux, pour leurs conditions de travail, l'équilibre temps de travail et vie privée, pour l'emploi, pour des protections à l'exemple de la Sécurité Sociale, des régimes de retraite...

Elles et ils ont parfois gagné comme à la polyclinique d'Auch, à Fralib, aux Jeannettes ou sont engagés dans des mobilisations, très souvent dans l'unité syndicale comme à l'APHP, Air France, Proségur, Graf Tech, le groupe Eiffage, Sanofi, Aréva, les postiers, les policiers, les éboueurs de la ville de Paris, la réforme du collège, la Française des roues....

Les seules réponses apportées se traduisent par la répression, une succession de lois de régression sociale, le passage en force en usant du 49/3, l'application unilatérale de l'accord chez les fonctionnaires, pourtant rejeté majoritairement, la baisse des pensions, la casse des régimes de retraites complémentaires Agirc et Arrco, dans un contexte où le chômage, l'insécurité sociale et les inégalités ne cessent de s'aggraver.

La CGT ne peut pas continuer de se satisfaire d'une politique qui remet en cause notre modèle social, la citoyenneté au travail et répondant exclusivement aux intérêts du patronat.

De plus, La CGT ne peut cautionner les discours actuels affirmant que la violence se situe du côté des salariés. La plus grande des violences, c'est la violence sociale vécue tous les jours par ces millions de salariés, chômeurs et précaires, qui sont majoritairement des jeunes, des femmes et des

retraités. La violence, c'est apprendre du jour au lendemain que l'on va se retrouver sans emploi, en raison du diktat imposé par les actionnaires pour sécuriser la hausse de leurs dividendes et par les politiques d'austérité dictées par l'Union européenne.

Lorsque l'on qualifie des salariés de voyous, de quel côté se situe-t-on ? Lorsqu'on les cueille tôt le matin devant femmes et enfants comme des criminels ? Quel dialogue pense-t-on instaurer ?

Au vu du traitement qui est réservé aux salariés d'Air France aujourd'hui, on comprend dès lors bien mieux, le refus du gouvernement de recevoir la CGT le 23 septembre dernier, alors que des salariés étaient convoqués pour faits de grève, le jour même, et que des dizaines de milliers de travailleurs manifestaient sur tout le territoire, contre la remise en cause des locaux des bourses du travail, contre la répression, les sanctions et les discriminations, pour les libertés et le respect du droit syndical.

Au regard de tous ces éléments, la Commission exécutive confédérale réunie ce jour à Limoges a décidé de ne pas participer à la prochaine conférence sociale qui se tiendra le lundi 19 octobre.

Dès l'annonce de la tenue de cette nouvelle conférence, notre confédération a demandé que soient inscrites à l'ordre du jour, les questions de salaires et réduction du temps de travail. La CGT estime en effet qu'aujourd'hui l'urgence est de mettre un terme définitif aux politiques austéritaires.

Ceci doit passer par des mesures immédiates, tant en termes de réduction du temps de travail que de revalorisation des salaires et ce, afin de favoriser la création d'emplois

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 15 octobre 2015 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr

L'organisation de cette conférence sociale aura d'ailleurs été un exemple éclairant de la conception de la démocratie sociale par le gouvernement :

Le programme définitif n'aura été communiqué que moins deux semaines avant. Peu ou pas de concertation quant aux thèmes retenus, le contenu des tables rondes évoluant d'ailleurs encore en fonction des demandes particulières des ministres.

La démocratie sociale selon le gouvernement, c'est le refus de donner la parole aux organisations syndicales lors de la conférence plénière alors que la tribune est offerte aux « experts » patronaux. Démocratie sociale d'ailleurs remise en cause par la récente loi Rebsamen.

La Commission exécutive réaffirme que le rôle de la CGT, n'est pas d'accepter des décisions prises unilatéralement par le gouvernement et le Medef. Le rôle de la CGT, c'est au contraire de proposer des alternatives favorisant le progrès social et le plein emploi.

Dans ces conditions, La CGT souhaite que s'engagent rapidement de véritables négociations autour des sujets majeurs qui préoccupent les salariés, c'est-à-dire :

- l'augmentation des salaires et le paiement des qualifications ;
- la réduction du temps de travail en lien avec la santé au travail, son organisation, sa qualité ;
- la sécurité sociale professionnelle avec un nouveau statut du travail salarié ;
- l'avenir de l'industrie de notre pays ;
- le renforcement des services publics ;
- les enjeux environnementaux.

Ces négociations doivent se faire dans un contexte social apaisé et constructif, en concertation et après consultation des organisations syndicales représentatives du pays, dont la CGT.